

Bâtimens moindres , tant pour bloquer le Port d'*Alger* , que pour croiser sur tous les Vaisseaux Pirates qui se hazarderont de paroître dans la *Méditerranée*. Pendant qu'on travaillera à affoiblir les Algériens , en les empêchant de retirer aucune utilité de leur Marine , on doit faire à *Oran* les préparatifs nécessaires pour les attaquer du côté de terre. Toutes les Puissances d'*Italie* seront invitées de joindre leurs forces maritimes à celles du Roi. Mais on ne sçait si l'on pourra compter sur d'autres que sur le Pape , la République de *Genes* & l'Ordre de *Saint Jean de Jérusalem* ; car de la part de la République de *Venise* , on sait qu'elle use de ménagemens politiques envers la Porte Ottomane , à cause de la situation de ses Etats & du voisinage des Turcs. Peut être que le Traité de Commerce qui subsiste entre le Roi des Deux Siciles & le Grand Seigneur sera aussi une raison pour Sa Maj. Sicilienne de ne point prendre part à cet engagement , vû que la Porte , par ses Conventions avec les Régences d'*Afrique* , est obligée de les secourir & de prendre leur défense quand elles viennent à être attaquées. Quoiqu'il en soit , & qu'il y ait bien des choses à considérer pour l'exécution d'un projet de cette importance , il paroît que la Cour y a donné toute son attention , & qu'elle en a prévu les difficultés , tant celles qui peuvent naître des circonstances mêmes , que celles qu'on pourroit lui susciter. On sera donc en attendant l'effet de ce que la Cour a résolu. On pourroit d'ailleurs y voir contribuer pour quelque chose une Escadre de Vaisseaux de guerre , que le Roi de Portugal destine à croiser sur les Corsaires , & qui n'attendoit vers la mi - Janvier qu'un vent favorable pour mettre à la voile & établir sa croisière à